

Suivis au procès-verbal de l'AGA 2024
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)

Lundi 12 mai 2025				
SYNOPSIS DES SUIVIS AU PROCES-VERBAL				
CODIFICATION	RÉSOLUTION	RESP.	ÉCHÉANCE	RÉSULTAT
AGA du 15 juin 2024				
AGA-24-R11	<i>Que l'AGA réitère la position de la SANB en faveur du changement de nom de l'Université, et qu'elle appuie et travaille en concertation avec le Comité citoyen pour un nouveau nom pour faire progresser le mouvement pour le changement de nom.</i>	AC	Fait	À la suite de la mise en place du comité sur le changement de nom de l'Université de Moncton, la présidente a rencontré Lise Ouellette le 10 janvier 2025 afin que celle-ci puisse expliquer sa vision et le déroulement de ce projet. Le 22 janvier, Michel Denise Richard est intervenu lors de la réunion des directions générales organisée par la SANB afin de présenter les revendications du comité et d'informer les participant·e·s du lancement imminent d'un grand sondage public proposant plusieurs nouveaux noms pour l'Université. Dès la mise en ligne du sondage, le service des communications de la SANB a relayé l'information. Deux communiqués de presse ont été envoyés aux membres de l'organisme, le 5 mars et le 17 mars 2025. Enfin pour terminer. Pour finir Le 8 mai, la présidente de la SANB a participé à une conférence de presse organisée par le Comité citoyen pour un nouveau nom, au cours de laquelle ont été dévoilés les résultats d'un sondage. Lors de cette conférence, elle a réitéré la position de la SANB en faveur du changement de nom

Suivis au procès-verbal de l'AGA 2024
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)

				de l'université, en rappelant qu'il s'agit d'une résolution adoptée par les membres et réaffirmée depuis deux ans.
AGA-24-R12	<i>Que la CA mandate une étude sur la compensation des membres du CA faisant état entre autres de la rémunération, du remboursement des dépenses, de la situation financière de la SANB et présentant une comparaison à la compensation pour les postes prévoyant des tâches similaires et nécessitant des efforts similaires dans les associations à but non-lucratif. Le rapport de cette étude sera présenté à l'AGA 2025.</i>	AC		Voir Rapport de Monsieur Daniel Bourgeois
AGA-24-R13	<i>Que la SANB maintienne les pressions sur le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance et les Conseil d'Éducation de Districts pour développer des résultats d'apprentissages permettant une exposition à l'histoire de l'Acadie et des peuples autochtones (ancienne et récente) et des résultats qui sont obligatoires dans les écoles francophones, mais aussi l'incorporation des résultats d'apprentissages dans les écoles anglophones.</i>	AC		La direction générale assure les suivis nécessaires afin de concrétiser l'esprit de cette résolution. À ce jour, le nouveau gouvernement n'a pas encore établi de position claire concernant l'octroi éventuel de nouveaux pouvoirs aux CED. Actuellement, aucune structure officielle ne permet de revendiquer de telles avancées. Cependant, dans le cadre des consultations en cours sur la nouvelle génération de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC), la SANB entend déposer une lettre formelle afin de demander que l'histoire de la Nation acadienne soit reconnue comme un pilier fondamental de la culture et un élément central de la construction identitaire.

Suivis au procès-verbal de l'AGA 2024
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)

[illegible]

--